

# Formulaire d'engagement sur l'utilisation des connaissances et outils acquis au Club de hacking de l'Université Laval

#### Objectif

Le Club de hacking regroupe des personnes qui souhaitent socialiser, apprendre, effectuer de la recherche et du développement, participer à des ateliers et donner des conférences sur la sécurité et le piratage informatique. Il est sous la responsabilité de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval (http://hacking.fsg.ulaval.ca/).

Plusieurs méthodes, outils et techniques de piratage seront présentés, expliqués et mis en pratique lors d'ateliers organisés par le Club. Les informations ainsi acquises sont très sensibles et, si elles sont utilisées à mauvais escient, peuvent causer des dommages importants à une organisation. L'objectif du Club est de préparer les étudiants à connaître et reconnaître les techniques de piratage afin d'aider leur futur employeur à mettre en place une sécurité adéquate pour faire face à ces menaces.

## **Utilisation adéquate**

Les connaissances et les outils acquis dans le cadre des activités du Club doivent être utilisés strictement à des fins académiques. Leur mise en pratique ne doit s'effectuer que dans les laboratoires prévus à cet effet sur le campus de l'Université Laval.

L'Université Laval ne peut être tenue responsable des dommages causés par toute action d'un participant, que cette action soit intentionnelle ou non.

### Sanction

Tous les participants doivent se conformer aux dispositions du présent formulaire. En cas de non-respect de cette obligation, l'Université peut interdire à l'étudiant la participation aux activités du Club ou à toute autre activité ou à tout cours touchant le même domaine.

De plus, toute contravention au Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels de l'Université Laval¹ peut entraîner, en plus des mesures prévues aux législations, règlements, politiques, conventions ou ententes, les conséquences suivantes, en fonction de la nature, de la gravité et des répercussions du geste ou de l'omission :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels de l'Université Laval est accessible à : https://www.bsi.ulaval.ca/documents-de-reference

- l'annulation des droits d'accès aux services informatiques ou de télécommunications de l'Université. L'annulation peut être effectuée sans préavis selon la nature et la gravité du manquement;
- l'obligation de remboursement à l'Université de toute somme que cette dernière serait dans l'obligation de défrayer à la suite d'une utilisation non autorisée, frauduleuse ou illicite de ses services ou actifs informationnels;
- des mesures disciplinaires (ex : note concernant l'infraction au bulletin officiel émis par l'Université Laval) ou autres sanctions prévues dans le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiantes et des étudiants, ou imposées conformément aux conventions collectives de travail et aux protocoles en vigueur.

# **Engagement**

Je, soussigné(e)	(prénom et nom en lettres
moulées), ayant le numéro de dossier étudiant	, participant au Club de
hacking, déclare que :	
<ul> <li>Je m'engage à respecter le Règlement de sécuri des actifs informationnels de l'Université Laval. (I de-reference)</li> </ul>	
<ul> <li>Je m'engage à ne pas utiliser à des fins i techniques acquis dans le cadre des activités du organisation ou dans tout autre endroit que la sa prévue à cette fin;</li> </ul>	Club de hacking dans une autre
<ul> <li>Je m'engage à ne pas diffuser ces méthodes, of fins autres qu'académiques;</li> </ul>	outils et techniques acquis à des
<ul> <li>Je reconnais que je peux me voir interdire la pa ou à toute autre activité ou à tout cours ultérieur ne respecte pas les dispositions du présent docu</li> </ul>	touchant le même domaine si je
<ul> <li>Je reconnais que je ne peux tenir l'Université La causés par mes actions, qu'elles soient intentio commises avec des connaissances ou des outils</li> </ul>	nnelles ou non et qu'elles soient
<ul> <li>Je reconnais que l'Université Laval ne pourra être tenue responsable de toute réclamation qui serait dirigée contre elle en raison d'un manquement de ma part aux engagements mentionnés dans le présent document.</li> </ul>	
<ul> <li>J'ai pris connaissance du présent document et contenu et à ne poser directement ou indirection l'encontre de son esprit.</li> </ul>	
, le Signature de l'étudiant	, 201_ à Université Laval
orginature de l'étudiant	

Courriel

Numéro de téléphone